

DECLARATION DE RENSEIGNEMENTS DES ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF

Copie du Client

Cette déclaration doit être remplie par les organismes suivants :

- les organismes sans but lucratif désignés à l'alinéa 149(1)f) de la Loi de l'impôt sur le revenu;
- les organismes désignés à l'alinéa 149(1)e) de la Loi (c'est à dire les organisations agricoles, les boards of trade ou les chambres de commerce).

Ces organismes doivent produire la présente déclaration s'ils répondent à l'un des critères suivants :

- ils ont reçu ou sont en droit de recevoir pendant l'exercice des dividendes imposables, des intérêts, des loyers ou des redevances d'une valeur totale de plus de 10 000 \$;
- la valeur totale de leurs biens était de plus de 200 000 \$ à la fin de l'exercice précédent;
- ils devaient produire la déclaration pour un exercice précédent.

Pour savoir si l'organisme que vous représentez doit remplir la déclaration, consultez le T4117, Guide d'impôt pour la déclaration de renseignements des organismes sans but lucratif.

Envoyez votre déclaration à l'adresse suivante : Centre de technologie d'Ottawa, 875, chemin Heron, Ottawa ON K1A 1A2

N'inscrivez rien ici

--	--	--	--

Section A – Identification

Exercice		Année Mois Jour		Année Mois Jour		Numéro d'entreprise, (NE), s'il y a lieu		13482 6734 RC0001	
Du	2004-07-01	au	2005-06-30			Numéro de fiducie (T3), s'il y a lieu			
Nom de l'organisme					Est-ce la dernière déclaration de l'organisme? Si oui, annexe une explication.				
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL					1 Oui <input type="checkbox"/> 2 Non <input type="checkbox"/>				
Adresse					Genre d'organisme (Reportez-vous au guide T4117)				
255, ONTARIO EST LOCAL A-385					4				
Ville		Province		Code postal		Indicatif régional			
MONTRÉAL		QC		H2X 1X6		(514) 982-0496			
Nom et poste de la personne responsable					Numéro de téléphone				
ÉTIENNE PHILIPPART									
PERMANENT									

Section B – Sommes reçues pendant l'exercice

Cotisations et droits d'adhésion	100	248 200	
Subventions et paiements des gouvernements (fédéral, provincial ou municipal)	101		
Intérêts, dividendes imposables, loyers et redevances	102	196	
Produit de disposition d'immobilisations	103		
Ventes et recettes brutes provenant d'activités de l'organisme	104	11 611	
Dons	105		
Autres sommes reçues (précisez) VOIR ETAT FINANCIER	106	11 679	
Total des sommes reçues (additionnez les lignes 100 à 106)	107	271 686	271 686

Section C – État de l'actif et du passif à la fin de l'exercice

Actif			
Méthode utilisée pour calculer les éléments d'actif	COUT		
Encaisse et placements à court terme	108	55 977	
Montants à recevoir des membres	109		
Montants à recevoir d'autres personnes (sommes non incluses à la ligne 109)	110		
Frais payés d'avance	111		
Stocks	112		
Placements à long terme	113		
Immobilisations	114		
Autres éléments d'actif (précisez)	115		
Total de l'actif (additionnez les lignes 108 à 115)	116	55 977	55 977
Passif			
Sommes dues aux membres de l'organisme	117		
Sommes dues à toute autre personne (précisez) FOURN ET COURUS	118	85 179	
Total du passif (additionnez les lignes 117 et 118)	119	85 179	85 179

Section D – Rémunération

Total de la rémunération et des avantages sociaux versés à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisme	120	92 797
Total de la rémunération et des avantages sociaux versés aux employés et dirigeants membres de l'organisme	121	
Autres paiements à des membres (précisez)	122	
Nombre de membres dans l'organisme		
Nombre de membres ayant touché une rémunération ou d'autres sommes		

Section E – Activités de l'organisme

Décrivez brièvement les activités de l'organisme. Si c'est la première année pour laquelle vous produisez cette déclaration, joignez une copie de la déclaration de mission de l'organisme.

ASSOCIATION ÉTUDIANTE

L'organisme mène-t-il des activités à l'extérieur du Canada?

1 Oui 2 Non

Si oui, précisez à quel endroit :

Section F – Lieu de conservation des livres et des registres

Ne remplissez pas cette section si l'information correspond à celle de la Section A

Nom de la personne responsable

ÉTIENNE PHILIPPART

Adresse

255, ONTARIO EST LOCAL A-385

Ville

MONTRÉAL

Province

QC

Code postal

H2X 1X6

Indicatif

régional

Numéro de téléphone

(514) 982-0496

Section G – Attestation

Seul le dirigeant actuel de l'organisme peut signer cette attestation.

Je, VIVIANNE TROTTIER-PICARD

, de MONTRÉAL QUÉBEC

Nom du dirigeant autorisé

Ville et province

atteste qu'à ma connaissance, les renseignements fournis aux présentes sont exacts et complets.

Signature du dirigeant autorisé

Titre ou poste au sein de l'organisme

RESPONSABLE GENERAL

Date Année Mois Jour
2006-06-08

Langue de correspondance
Indiquer la langue de votre choix

2 Français
2 French

Language of correspondence
Indicate the language of your choice

1 English
1 Anglais

T2 – DÉCLARATION DE REVENUS DES SOCIÉTÉS

EXONÉRÉE D'IMPÔT

Utilisez ce formulaire comme déclaration de revenus fédérale et provinciale ou territoriale, sauf si la société est située au Québec, en Ontario ou en Alberta. Si la société est située dans l'une de ces provinces, vous devez produire une déclaration de revenus provinciale distincte.

Les parties, articles, paragraphes et alinéas mentionnés sur cette déclaration renvoient à la Loi de l'impôt sur le revenu. Cette déclaration tient compte des modifications qui n'étaient pas adoptées au moment de la mise sous presse. Pour obtenir plus de renseignements sur les rubriques de la déclaration, reportez-vous au Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés (T4012).

Faites parvenir une copie dûment remplie de cette déclaration, y compris les annexes et l'Index général des renseignements financiers (IGRF), à votre bureau des services fiscaux ou au centre fiscal qui dessert votre société. Vous devez produire la déclaration dans les six mois suivant la fin de l'année d'imposition. Reportez-vous au guide sous la rubrique « Avant de commencer », pour en savoir plus sur les délais de production et sur la façon de produire une déclaration.

055 N'inscrivez rien ici

Identification

Numéro d'entreprise (NE) 001 13482 6734 RC0001

Raison sociale

002 ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL

La raison sociale a-t-elle changé depuis la dernière fois où nous en avons été informés? 003 1 oui 2 non

Si oui, avez-vous une copie des statuts de modification? 004 1 oui 2 non

Adresse du siège social

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois où nous en avons été informés? 010 1 oui 2 non

011 255 ONTARIO EST, LOCAL A-385

012 Ville Province, territoire ou État
015 MONTRÉAL 016 QC

017 Pays (autre que le Canada) Code postal
018 H2X 1X6

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du siège social)

L'adresse a-t-elle changé depuis la dernière fois où nous en avons été informés? 020 1 oui 2 non

021 a/s de
022 255, ONTARIO EST LOCAL A-385

023 Ville Province, territoire ou État
025 MONTRÉAL 026 QC

027 Pays (autre que le Canada) Code postal
028 H2X 1X6

Emplacement des livres comptables

L'emplacement des livres comptables a-t-il changé depuis la dernière fois où nous en avons été informés? 030 1 oui 2 non

031
032 255, ONTARIO EST LOCAL A-385

033 Ville Province, territoire ou État
035 MONTRÉAL 036 QC

037 Pays (autre que le Canada) Code postal
038 H2X 1X6

040 Genre de société à la fin de l'année d'imposition

- 1 Société privée sous contrôle canadien (SPCC)
- 2 Autre société privée
- 3 Société publique
- 4 Société contrôlée par une société publique
- 5 Autre société (précisez, ci-dessous)

SANS BUT LUCRATIF

Si le genre de société a changé durant l'année d'imposition, indiquez la date d'entrée en vigueur du changement 043
AAAA MM JJ

Quelle est l'année d'imposition visée par cette déclaration?

Début de l'année d'imposition Fin de l'année d'imposition
060 2004-07-01 061 2005-06-30
AAAA MM JJ AAAA MM JJ

Y a-t-il eu acquisition de contrôle, visée par le paragraphe 249(4) s'applique, depuis l'année d'imposition précédente? 063 1 oui 2 non

Si oui, donnez la date d'acquisition de contrôle 065
AAAA MM JJ

S'agit-il d'une société professionnelle associée à une société de personnes? 067 1 oui 2 non

Est-ce la première année pour laquelle une déclaration est produite après une :
constitution en société? 070 1 oui 2 non
fusion? 071 1 oui 2 non

Si oui, remplissez les lignes 030 à 038 et joignez l'annexe 24.

Y a-t-il eu liquidation d'une filiale selon l'article 88 durant l'année d'imposition courante? 072 1 oui 2 non

Si oui, remplissez et joignez l'annexe 24.

Est-ce la dernière année d'imposition avant une fusion? 076 1 oui 2 non

Est-ce la dernière déclaration jusqu'à la dissolution de la société? 078 1 oui 2 non

La société est-elle résidente du Canada?

080 1 oui 2 non Si non, indiquez le pays de résidence à la ligne 081 et remplissez et joignez l'annexe 97.

081 Est-ce que la société non-résidente demande une exonération d'impôt selon une convention fiscale? 082 1 oui 2 non

Si oui, remplissez et joignez l'annexe 91.

Si la société est exonérée selon l'article 149, cochez une des cases suivantes :

- 085 1 Exonérée selon l'alinéa 149(1)e) ou f)
- 2 Exonérée selon l'alinéa 149(1)j)
- 3 Exonérée selon l'alinéa 149(1)t)
- 4 Exonérée selon un autre alinéa de l'article 149

N'inscrivez rien ici

091 092 093 094 095 096

Annexes et formulaires à joindre – suite de la page 2

		Oui	Annexe
La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères qui ne sont pas des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	256	<input type="checkbox"/>	T1134-A
La société est-elle affiliée à des sociétés étrangères affiliées contrôlées?	258	<input type="checkbox"/>	T1134-B
La société a-t-elle détenu, au cours de l'année, des biens étrangers déterminés d'une valeur supérieure à 100 000 \$?	259	<input type="checkbox"/>	T1135
La société a-t-elle fait des transferts ou consenti des prêts à une fiducie étrangère?	260	<input type="checkbox"/>	T1141
La société a-t-elle reçu, au cours de l'année, un intérêt dans une fiducie non-résidente ou a-t-elle été débitrice d'une telle fiducie?	261	<input type="checkbox"/>	T1142
La société a-t-elle une convention pour attribuer l'aide pour la RS&DE effectuée au Canada?	262	<input type="checkbox"/>	T1145
La société a-t-elle une convention pour transférer des dépenses admissibles engagées dans le cadre de contrats de RS&DE?	263	<input type="checkbox"/>	T1146
La société a-t-elle une convention entre sociétés associées pour attribuer le salaire d'employés déterminés pour la RS&DE?	264	<input type="checkbox"/>	T1174

Renseignements supplémentaires

La société est-elle inactive? **280** 1 oui 2 non

La principale activité de la société a-t-elle changé depuis la dernière déclaration? (pour une première déclaration, répondez *oui*) **281** 1 oui 2 non

Quelle est la principale activité commerciale de la société? **282** _____
(Répondez seulement si vous avez répondu *oui* à la ligne 281.)

Si l'activité principale comprend la revente de marchandises, précisez le type de commerce **283** 1 en gros 2 au détail

Précisez les principaux produits qui sont extraits d'une mine, fabriqués, vendus ou construits, ou les services fournis. Indiquez le pourcentage approximatif que chaque produit ou service représente par rapport au total des recettes.

284	SERVICES AUX MEMBRES-ASSOCIATION ETUDIANTE	285	100,000 %
286	_____	287	_____ %
288	_____	289	_____ %

La société a-t-elle immigré au Canada au cours de l'année d'imposition? **291** 1 oui 2 non

La société a-t-elle émigré du Canada au cours de l'année d'imposition? **292** 1 oui 2 non

Revenu imposable

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 1, les états financiers ou l'IGRF **300** -41 614 A

Moins :

Dons de bienfaisance (annexe 2)	311	_____
Dons à l'État (annexe 2)	312	_____
Dons de biens culturels (annexe 2)	313	_____
Dons de biens écosensibles (annexe 2)	314	_____
Dividendes imposables déductibles selon les articles 112 ou 113 ou le paragraphe 138(6) (annexe 3)	320	_____
Déduction de l'impôt de la partie VI.1 (annexe 43)*	325	_____
Pertes autres que des pertes en capital des années d'imposition précédentes (annexe 4)	331	_____
Pertes en capital nettes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	332	_____
Pertes agricoles restreintes des années d'imposition précédentes (annexe 4)	333	_____
Pertes agricoles des années d'imposition précédentes (annexe 4)	334	_____
Pertes comme commanditaire des années d'imposition précédentes (annexe 4)	335	_____
Gains en capital imposables ou dividendes imposables répartis par une caisse de crédit centrale	340	_____
Actions de prospecteur ou de commanditaire en prospection	350	_____
Total partiel		_____ B
Total partiel (montant A moins montant B) (si négatif, inscrivez « 0 »)		_____ C

Plus : Ajout selon l'article 110.5 ou le sous-alinéa 115(1)a)(vii) **355** _____ D

Revenu imposable (montant C plus montant D) **360** _____

Revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t **370** _____

Revenu imposable pour les sociétés ayant un revenu exonéré selon l'alinéa 149(1)t (ligne 360 moins ligne 370) _____ Z

* Ce montant est égal à trois fois l'impôt de la partie VI.1 à payer, indiqué à la ligne 724 (page 8).

Déduction accordée aux petites entreprises

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien (SPCC)

Revenu provenant d'une entreprise exploitée activement au Canada (annexe 7)	400	A
Revenu imposable à la ligne 360 (page 3) moins 10/3 du montant à la ligne 632* (page 7), moins 3 fois le montant à la ligne 636** (page 7) moins tout montant exonéré de l'impôt de la partie I par une loi fédérale	405	B

Calcul du plafond des affaires :

Pour toutes les SPCC, calculez le montant de la ligne 4 ci-dessous.

225 000	x	$\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2003}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	=	1
				365	
250 000	x	$\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2004}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	=	2
				365	
300 000	x	$\frac{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2004}}{\text{Nombre de jours dans l'année d'imposition}}$	=	3
				365	
Additionnez les montants aux lignes 1, 2 et 3					4

Plafond des affaires (lisez les remarques 1 et 2 ci-dessous) **410** C

Remarques : 1. S'il s'agit d'une SPCC qui n'était pas associée, inscrivez le montant de la ligne 4 à la ligne 410. Toutefois, si l'année d'imposition de la société compte moins de 51 semaines, multipliez le montant de la ligne 4 par le résultat du calcul suivant : le nombre de jours dans l'année d'imposition sur 365. Inscrivez le résultat à la ligne 410.

2. Si la SPCC était associée à d'autres sociétés, utilisez l'annexe 23 pour calculer le montant à inscrire à la ligne 410.

Réduction du plafond des affaires :

Montant C	x	415 ***	D	=	E
11 250						

Plafond des affaires réduit (montant C **moins** montant E) (si négatif, inscrivez « 0 ») **425** F

Déduction accordée aux petites entreprises; multipliez 16,00 % par le montant le moins élevé : A, B, C ou F **430** G

(inscrivez le montant G à la ligne 9, page 7)

* Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 632, sans tenir compte de l'impôt remboursable sur le revenu de placements des SPCC (ligne 604) ni des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger qui s'applique au revenu d'entreprise et qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions de l'impôt des sociétés (article 123.4).

*** Impôt des grandes sociétés

- L'impôt des grandes sociétés à inscrire à la ligne 415 est l'impôt brut de la partie I.3, soit le montant avant la déduction des crédits de surtaxe, qui est augmenté pour refléter l'impôt à payer d'une année complète si l'année compte moins de 51 semaines. Aux fins de la réduction du plafond des affaires, l'impôt brut de la partie I.3 est égal à 0,225 % x (capital imposable utilisé au Canada **moins** 10 000 000 \$).
- Si la société n'était pas associée à d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante et qu'elle ne l'était pas dans l'année d'imposition précédente, inscrivez l'impôt brut de la partie I.3 de la société pour son année d'imposition **précédente**.
- Si la société n'est pas associée avec d'autres sociétés dans l'année d'imposition courante mais qu'elle l'était dans l'année d'imposition précédente, inscrivez l'impôt brut de la partie I.3 de la société pour son année d'imposition **courante**.
- Si la société est associée dans l'année d'imposition courante, reportez-vous aux règles spéciales indiquées sur l'annexe 23.

Réduction d'impôt accélérée

Société qui, pendant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien et qui demande la déduction accordée aux petites entreprises

Plafond des affaires réduit (ligne 425) x $\frac{300\ 000}{\text{ligne 4 ci-dessus}}$ = A

Revenu net provenant d'une entreprise exploitée activement (ligne 400) * B

Revenu imposable à la ligne 360 (page 3) **moins** 3 fois le montant à la ligne 636** (page 7) et **moins** tout montant de la partie I exonéré de l'impôt sur une loi fédérale C

Moins :
Revenu de placements total (ligne 440, page 6) D
Montant C **moins** montant D (si négatif, inscrivez « 0 ») E

Montant le moins élevé de ligne A, de ligne B ou de ligne E F

Montant Z de la section 9 de l'annexe 27 x 100 / 7 = G

Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27 H

Revenu imposable provenant des ressources (ligne 435, page 5) I

Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17) J

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 ci-dessus K

Total des montants G, H, I, J et K L

Montant F **moins** montant L (si négatif, inscrivez « 0 ») M

Réduction d'impôt accélérée : 7,00 % du montant M (inscrivez le montant N à la ligne 637, page 7) N

* Si le montant de la ligne 450 de l'annexe 7 est positif, les membres de sociétés de personnes doivent utiliser l'annexe 70 pour calculer le revenu net d'entreprise exploitée activement.

** Calculez le montant du crédit pour impôt étranger sur le revenu tiré d'une entreprise qui serait déductible à la ligne 636, sans tenir compte des réductions d'impôt des sociétés (article 123.4).

Déduction pour ressources

Revenu imposable provenant de ressources [selon la définition du paragraphe 125.11(1)]	435	_____	A
Montant A _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2004	184	x 2 % =	_____	B
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365		
Montant A _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2005	181	x 3 % =	_____	C
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365		
Montant A _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition en 2006		x 5 % =	_____	D
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365		
Montant A _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2006		x 7 % =	_____	E
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365		
Déduction pour ressources : total des montants B, C, D et E	438	_____	F

(inscrivez le montant F à la ligne 10, page 7)

Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien

Société privée sous contrôle canadien pendant toute l'année

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	A
Montant Z de la section 9 de l'annexe 27	x 100 / 7 =	_____ B
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	_____	C
Revenu imposable provenant de ressources (ligne 435 ci-dessus)	_____	D
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17)	_____	E
Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410 ou 425 (page 4)	_____	F
Revenu de placements total (ligne 440, page 6)	_____	G
Montant utilisé pour calculer la réduction d'impôt accélérée (montant M, page 4)	_____	H
Total des montants B, C, D, E, F, G et H	_____ ▶	I
Montant A moins montant I (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	J
Montant J _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2003	365	x 7 % =	_____ K
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365	
Réduction d'impôt générale pour les sociétés privées sous contrôle canadien : montant K	_____	L

(inscrivez le montant L à la ligne 638, page 7)

Réduction d'impôt générale

Sociétés autres qu'une société privée sous contrôle canadien, une société de placement, une société de placement hypothécaire ou une société de placement à capital variable.

Revenu imposable (ligne 360, page 3)	_____	M
Montant Z de la section 9 de l'annexe 27	x 100 / 7 =	_____ N
Montant QQ de la section 13 de l'annexe 27	_____	O
Revenu imposable provenant de ressources (ligne 435 ci-dessus)	_____	P
Montant utilisé pour calculer la déduction pour caisse de crédit (montant E, section 3 de l'annexe 17)	_____	Q
Total des montants N, O, P et Q	_____ ▶	R
Montant M moins montant R (si négatif, inscrivez « 0 »)	_____	S
Montant S _____ x Nombre de jours dans l'année d'imposition après 2003	365	x 7 % =	_____ T
	Nombre de jours dans l'année d'imposition	365	
Réduction d'impôt générale : montant T	_____	U

(inscrivez le montant U à la ligne 639, page 7)

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I

Société qui, durant toute l'année d'imposition, était une société privée sous contrôle canadien

Revenu de placements total **440** x 26 2 / 3 % = **A**
(montant P de la section 1 de l'annexe 7)

Crédit pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (ligne 632, page 7) _____

Moins :

Revenu de placements à l'étranger .. **445** x 9 1 / 3 % = **B**
(montant O de la section 1 de l'annexe 7) (si négatif, inscrivez « 0 »)

Montant A moins montant B (si négatif, inscrivez « 0 ») **C**

Revenu imposable (ligne 360, page 3) _____

Moins :

Montant le moins élevé : ligne 400, 405, 410
ou 425 (page 4) _____

Crédit pour impôt étranger sur le
revenu non tiré d'une entreprise
(ligne 632, page 7) _____ x 25 / 9 = _____

Crédit pour impôt étranger
sur le revenu d'entreprise
(ligne 636, page 7) _____ x 3 = _____

_____ x 26 2 / 3 % = **D**

Impôt de la partie I moins le remboursement du crédit d'impôt à l'investissement
(ligne 700 moins ligne 780, page 8) _____

Moins : surtaxe des sociétés (ligne 600, page 7) _____

Montant net **E**

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I : montant le moins élevé : C, D ou E **450** **F**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition précédente **460** _____

Moins : remboursement au titre de dividendes pour l'année d'imposition précédente **465** _____ **G**

Plus le total des montants suivants :

Fraction remboursable de l'impôt de la partie I (ligne 450 ci-dessus) _____

Total de l'impôt de la partie IV à payer (ligne 360 de l'annexe 3) _____

Montant net de l'impôt en main remboursable au titre de dividendes transféré
après la fusion d'une société remplacée ou la liquidation d'une filiale **480** _____ **H**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition :
montant G plus montant H **485** _____

Remboursement au titre de dividendes

Société privée ou assujettie au moment du paiement des dividendes imposables dans l'année d'imposition

Dividendes imposables payés dans l'année d'imposition (ligne 460 de l'annexe 3) x 1 / 3 **I**

Impôt en main remboursable au titre de dividendes à la fin de l'année d'imposition (ligne 485 ci-dessus) ... **J**

Remboursement au titre de dividendes : inscrivez le montant le moins élevé : I ou J
(inscrivez ce montant à la ligne 784, page 8)

Impôt de la partie I

Montant de base de l'impôt de la partie I : 38,00 % multiplié par le revenu imposable
(selon la ligne 360 ou le montant Z de la page 3) **550** _____ A

Calcul de la surtaxe des sociétés

Montant de base (ligne A ci-dessus) 1

Moins :

10 % du revenu imposable (ligne 360 ou montant Z de la page 3, selon le cas) 2

Déduction pour société de placement (ligne 620 ci-dessous) 3

Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (ligne 640 ci-dessous) 4

Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible (ligne 648 ci-dessous) 5

Pour une société qui, durant toute l'année d'imposition, a été une société de placement à capital variable ou une société de placement, inscrivez à la ligne 6 le moins élevé des montants a, b et c ci-dessous :

28,00 % du revenu imposable (ligne 360, page 3)	a	}	6
28,00 % des gains en capital imposés	b		
Impôt de la partie I à payer	c		

(ligne A plus lignes C et D moins ligne F)

Total des lignes 2 à 6 7

Montant net (ligne 1 moins ligne 7) 8

Surtaxe des sociétés : ligne 8 multiplié par 4,00 % **600** _____ B

Récupération du crédit d'impôt à l'investissement (ligne PPP, section 21 de l'annexe 31) **602** _____ C

Calcul de l'impôt remboursable sur le revenu de placements pour les sociétés privées sous contrôle canadien (SPCC)
(pour les sociétés qui, durant toute l'année d'imposition, étaient des SPCC)

Revenu de placements total (ligne 440, page 6) i

Revenu imposable (ligne 360, page 3)

Moins : montant le moins élevé : lignes 400, 405, 410 ou 425 (page 4)

Montant net ii

Impôt remboursable sur le revenu de placements pour les sociétés privées sous contrôle canadien : 6 2 / 3 % multiplié par le montant le moins élevé, i ou ii **604** _____ D

Total partiel (additionnez les lignes A, B, C et D) E

Moins :

Déduction accordée aux petites entreprises (ligne 430, page 4) 9

Abattement d'impôt fédéral **608**

Déduction pour bénéfices de fabrication et de transformation (montant BB ou RR de l'annexe 27) **616**

Déduction pour société de placement **620**

(Gains en capital imposés **624**)

Crédit supplémentaire – caisses de crédit (annexe 17) **628**

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu non tiré d'une entreprise (annexe 21) **632**

Crédit fédéral pour impôt étranger sur le revenu d'entreprise (annexe 21) **636**

Réduction d'impôt accélérée (montant N, page 4) **637**

Déduction pour ressources (ligne 438, page 5) 10

Réduction d'impôt générale pour les SPCC (montant L, page 5) **638**

Réduction d'impôt générale (montant U, page 5) **639**

Crédit fédéral pour impôt sur les opérations forestières (annexe 21) **640**

Crédit d'impôt pour contributions politiques fédérales **644**

Contributions politiques fédérales **646**

Crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible **648**

Crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31) **652**

Crédit d'impôt pour la création d'emplois d'apprentis 11

Total partiel F

Impôt de la partie I à payer – Ligne E moins ligne F G
(inscrivez le montant G à la ligne 700 de la page 8)

Sommaire de l'impôt et des crédits

Impôt fédéral

Impôt de la partie I à payer (page 7)	700
Impôt de la partie I.3 à payer (annexe 33, 34 ou 35)	704
Surtaxe de la partie II à payer (annexe 46)	708
Impôt de la partie IV à payer (annexe 3)	712
Impôt de la partie IV.1 à payer (annexe 43)	716
Impôt de la partie VI à payer (annexe 38)	720
Impôt de la partie VI.1 à payer (annexe 43)	724
Impôt de la partie XIII.1 à payer (annexe 92)	727
Impôt de la partie XIV à payer (annexe 20)	728

Total de l'impôt fédéral _____

Plus l'impôt provincial et territorial :

Administration provinciale ou territoriale	750	Québec
(s'il y en a plus d'une, inscrivez « multiple » et remplissez l'annexe 5)		
Impôt provincial ou territorial net à payer (sauf Québec, Ontario et Alberta)	760	_____
Impôt provincial des grandes sociétés (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse)	765	_____

Total de l'impôt à payer **770** _____ A

Moins autres crédits :

Remboursement du crédit d'impôt à l'investissement (annexe 31)	780
Remboursement au titre de dividendes (page 6)	784
Remboursement fédéral au titre de gains en capital (annexe 18)	788
Remboursement du crédit d'impôt fédéral d'une fiducie pour l'environnement admissible	792
Remboursement du crédit d'impôt pour production cinématographique ou magnétoscopique canadienne (formulaire T1131)	796
Remboursement du crédit d'impôt pour services de production cinématographique ou magnétoscopique (formulaire T1177)	797
Impôt retenu à la source	800
Montant total sur lequel l'impôt a été retenu	801
Remboursement admissible pour les sociétés de placement appartenant à des non-résidents (annexe 26)	804
Remboursement provincial et territorial au titre des gains en capital (annexe 18)	808
Remboursement des crédits d'impôt provinciaux et territoriaux (annexe 5)	812
Redevances déductibles selon le décret de remise relatif au projet Syncrude	815
Impôt remis selon le décret de remise relatif au projet Syncrude	816
Impôt payé par acomptes provisionnels	840

Total des crédits **890** _____ B

Code de remboursement **894** _____ Trop-payé _____

Solde (ligne A moins ligne B) _____

Demande de dépôt direct

Pour que le remboursement soit déposé directement dans le compte bancaire de la société au Canada, ou pour corriger les renseignements déjà fournis, veuillez fournir les renseignements suivants :

Commencer Corriger les renseignements

910 _____ Numéro de succursale

914 _____ **918** _____

Numéro de l'institution Numéro de compte

Si le résultat est négatif, vous avez un **trop-payé**.
Si le résultat est positif, vous avez un **solde impayé**.
Inscrivez le montant à l'endroit approprié.
En général, une différence de 2 \$ ou moins n'est ni exigée, ni remboursée.

Solde impayé _____

Paiement ci-joint **898** _____

Si la société était une société privée sous contrôle canadien durant toute l'année d'imposition, a-t-elle droit au délai d'un mois suivant la date d'exigibilité du solde? **896** 1 oui 2 non

Attestation

Je, **950** TROTTIER-PICARD **951** VIVIANNE **954** RESPONSABLE GENERAL

Nom Prénom Poste ou titre

suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que j'ai examiné cette déclaration, y compris les annexes et les états ci-joints, et que les renseignements fournis sont, à ma connaissance, exacts et complets. De plus, j'atteste que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par cette déclaration est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

955 2006-06-08 **956** (514) 982-0496

Date (aaaa/mm/jj) Signature du signataire autorisé de la société Numéro de téléphone

La personne à contacter est-elle la même que le signataire autorisé? Si *non*, fournissez les renseignements ci-dessous **957** 1 oui 2 non

958 ÉTIENNE PHILIPPART **959** (514) 982-0496

(nom) Numéro de téléphone

Langue de correspondance – Language of correspondence

990 Indiquez la langue de correspondance de votre choix.
Indicate the language in which you would like to receive correspondence. 2 Français / French 1 English / Anglais

Agence des douanes
et du revenu du CanadaCanada Customs
and Revenue Agency**INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS – IGRF**

Numéro du formulaire 100

Nom de la société	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL	13482 6734 RC0001	2005-06-30

Renseignements du bilan

Compte	Description	IGRF	Montant	Année précédente
Actif				
	Total de l'actif à court terme	1599 +	55 977	68 048
	Total des immobilisations	2008 +		
	Total de l'amortissement cumulé des immobilisations	2009 -		
	Total de l'actif incorporel	2178 +		
	Total de l'amortissement cumulé de l'actif incorporel	2179 -		
	Total de l'actif à long terme	2589 +		
	* Actif détenu en fiducie	2590 +		
	Total de l'actif (poste obligatoire)	2599 =	55 977	68 048

Passif				
	Total du passif à court terme	3139 +	85 180	55 637
	Total du passif à long terme	3450 +		
	* Dettes de second rang	3460 +		
	* Sommes détenues en fiducie	3470 +		
	Total du passif (poste obligatoire)	3499 =	85 180	55 637

Capitaux propres				
	Total des capitaux propres (poste obligatoire)	3620 +	-29 203	12 411
	Total du passif et des capitaux propres	3640 =	55 977	68 048

Bénéfices non répartis				
	Bénéfices non répartis/déficit – fin de l'exercice (poste obligatoire)	3849 =	-29 203	12 411

* Poste générique

INDEX GÉNÉRAL DES RENSEIGNEMENTS FINANCIERS (IGRF)

Numéro du formulaire 125

Raison sociale ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL	Numéro d'entreprise 13482 6734 RC0001	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour 2005-06-30
---	--	--

Renseignements de l'état des résultats

Description	IGRF
-------------	------

Nom commercial	0001	
Description de l'activité	0002	
Numéro de séquence	0003	01

Compte	Description	IGRF	Montant	Année précédente
Renseignements de l'état des résultats				
	Total des ventes de biens et services	8089	+	
	Coût des ventes	8518	-	
	Profit brut/perte brute	8519	=	
	Coût des ventes	8518	+	
	Total des frais d'exploitation	9367	+	313 300
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	=	313 300
	Total des revenus (poste obligatoire)	8299	+	271 686
	Total des dépenses (poste obligatoire)	9368	-	313 300
	Revenu non agricole net	9369	=	-41 614

Renseignements de l'état du revenu agricole				
	Total des revenus agricoles (poste obligatoire)	9659	+	
	Total des dépenses agricoles (poste obligatoire)	9898	-	
	Total des revenus agricoles nets	9899	=	

	Revenu net/perte nette avant impôts et éléments extraordinaires	9970	=	-41 614	-26 104
--	--	------	---	---------	---------

Éléments extraordinaires et revenu (liés à l'annexe 140)					
	Éléments extraordinaires	9975	-		
	Règlements juridiques	9976	-		
	Profits/pertes non matérialisés	9980	+		
	Éléments inhabituels	9985	-		
	Impôts sur le revenu exigibles de l'exercice	9990	-		
	Provision pour impôts sur le revenu différés	9995	-		
	Revenu net/perte nette après impôts et éléments extraordinaires (poste obligatoire)	9999	=	-41 614	-26 104

LISTE DE CONTRÔLE DES NOTES

Raison sociale	Numéro d'entreprise	Fin de l'année d'imposition Année Mois Jour
ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL	13482 6734 RC0001	2005-06-30

- La personne ayant préparé les **états financiers** ou établi un rapport doit être celle qui produit cette annexe. Dans cette annexe, on appelle cette personne « spécialiste de la comptabilité ».
- Pour plus de précisions, consultez le RC4088, *Guide de l'Index général des renseignements financiers (IGRF) pour les sociétés* et le T4012, *Guide T2 – Déclaration de revenus des sociétés*.
- Joignez une copie de cette annexe, avec les notes qui se rapportent aux états financiers s'il y a lieu, à l'IGRF.

Section 1 – Renseignements sur le spécialiste de la comptabilité

Le spécialiste de la comptabilité a-t-il un titre professionnel?	095	1 Oui <input checked="" type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Le spécialiste de la comptabilité est-il rattaché* à la société?	097	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input checked="" type="checkbox"/>

* Une personne est rattachée à une société lorsqu'elle est l'une des suivantes : (i) un actionnaire de la société qui possède plus de 10 % des actions ordinaires; (ii) un administrateur, un cadre ou un employé de la société; (iii) une personne ayant un lien de dépendance avec la société.

Remarque

Si le spécialiste de la comptabilité n'a aucun titre professionnel **ou** est rattaché à la société, vous n'avez pas à remplir les sections 2 et 3 de cette annexe. Cependant, vous devez remplir la section 4.

Section 2 – Genre de participation

Choisissez l'énoncé qui représente le plus haut degré de participation du spécialiste de la comptabilité :	198	
Remettre un rapport d'un vérificateur	1	<input type="checkbox"/>
Remettre un rapport de mission d'examen	2	<input type="checkbox"/>
Préparer les états financiers	3	<input checked="" type="checkbox"/>

Section 3 – Réserves

Si vous avez choisi « 1 » ou « 2 » au **Genre de participation** ci-dessus, répondez à la question suivante :

Le spécialiste de la comptabilité a-t-il formulé des réserves?	099	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
--	------------	--------------------------------	--------------------------------

Section 4 – Autres renseignements

Des notes afférentes aux états financiers ont-elles été préparées?	101	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si vous avez répondu <i>Oui</i> à la ligne 101, répondez aux lignes 102 à 107 ci-dessous :			
Avez-vous inscrit des biens à un coût autre que le coût d'acquisition?	102	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Avez-vous changé de méthode comptable depuis la dernière déclaration?	103	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Un événement postérieur à la clôture de l'exercice est-il indiqué dans les notes?	104	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Est-il fait mention d'une réévaluation d'éléments d'actif dans les notes?	105	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Y a-t-il des renseignements sur des éléments de passif éventuel dans les notes?	106	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
Y a-t-il des renseignements sur les engagements de la société dans les notes?	107	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>
La société a-t-elle des placements dans des coentreprises ou des sociétés de personnes?	108	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input checked="" type="checkbox"/>
Si vous avez répondu <i>Oui</i> à la ligne 108, répondez à la ligne 109 ci-dessous :			
Produisez-vous les états financiers des coentreprises ou des sociétés de personnes?	109	1 Oui <input type="checkbox"/>	2 Non <input type="checkbox"/>

Raison sociale : ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL

NE : 13482 6734 RC 0001

Fin de l'année d'imposition : 2005-06-30

Attestation

Je, VIVIANNE TROTTIER-PICARD suis un signataire autorisé de la société. J'atteste que les montants suivants sont, au meilleur de ma connaissance, exacts et complets, et qu'ils révèlent la totalité de l'impôt à payer sur les revenus de la société. Ces montants reflètent les renseignements fournis dans la déclaration de revenus de la société pour l'année d'imposition mentionnée ci-dessus.

Revenu net ou perte nette aux fins de l'impôt sur le revenu, selon l'annexe 001 ou l'IGRF [200300]	-41 614
Impôt de la partie I à payer [200700]	0
Impôt de la partie I.3 à payer [200704]	0
Surtaxe de la partie II à payer [200708]	0
Impôt de la partie IV à payer [200712]	0
Impôt de la partie IV.1 à payer [200716]	0
Impôt de la partie VI à payer [200720]	0
Impôt de la partie VI.1 à payer [200724]	0
Impôt de la partie XIV à payer [200728]	0
Impôt provincial ou territorial net à payer [200760]	0
Impôt provincial des grandes sociétés [200765]	0

De plus, j'atteste que la méthode employée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée est la même que celle qui a été utilisée l'année précédente, sauf exceptions expressément mentionnées dans un état joint à la présente.

2006-06-08

RESPONSABLE GENERAL

Date

Signature du signataire autorisé de la société

Poste ou titre



Déclaration de revenus et de renseignements des sociétés sans but lucratif

Pour des renseignements, voyez le guide CO-17.SP.G.

I Identification

01a Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) 1149613763	01b Numéro d'identification Dossier 1006461456 IC 0001	Ind. rég. Téléphone (514) 982-0496
02 Nom de la société ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL		
03 Adresse du siège social ou du principal lieu d'affaires Numéro Avenue, boulevard, rue, case postale Bureau 255 ONTARIO EST, LOCAL A-385		
Ville, municipalité MONTRÉAL	Province QC	03b Code postal H2X 1X6

II Renseignements

05 Date de clôture de l'exercice financier visé par la présente déclaration : 2005-06-30		19 Total des revenus tirés de biens : _____ \$
06 Date du début des activités au Québec s'il s'agit de la première déclaration de la société dans cette province : _____		20 La société a-t-elle comme principal objet de fournir à ses membres des installations pour le loisir, le sport ou les repas et a-t-elle un revenu de biens, un gain en capital imposable ou une perte en capital admissible supérieur à 2 000 \$? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non
08 Date de clôture de l'exercice financier précédent : 2004-06-30		Si oui , vous devez également produire le formulaire TP-646, <i>Déclaration de revenus des fiduciaires</i> .
09 Date de la constitution en société : 1986-11-28		32 Précisez la nature des activités de la société. ASSOCIATION ÉTUDIANTE
10 La société a-t-elle reçu une aide gouvernementale au cours de l'exercice financier visé à la ligne 05 ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui , indiquez son montant et à quoi elle a été affectée. _____ \$		42 La société a-t-elle liquidé une ou plusieurs de ses filiales au cours de l'année ? <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non Si oui , inscrivez le NEQ ou le numéro d'identification de la ou des sociétés et la date de la liquidation.
17 Chiffre d'affaires de la société : 271 686 \$		1. _____ 42b 1. _____ 2. _____ 2. _____
18 Total de l'actif présenté dans les états financiers de la société : 55 977 \$		

Important

États financiers et droits d'immatriculation

Vous devez annexer les états financiers complets et, le cas échéant, le rapport du vérificateur. Vous devez également annexer la *Déclaration de renseignements pour le Registre des entreprises du Québec* (LE-630) et payer les droits d'immatriculation dont il est question sur cette déclaration.

Droits d'immatriculation **441b** _____ \$
Somme payée **435** 0,00 \$

Mode de paiement : chèque ou mandat
 institution financière
 Internet

Signature

Je déclare que j'ai examiné la présente déclaration (y compris les formulaires connexes, les annexes, les autres déclarations et les états financiers annexés), qu'elle est exacte et complète et que les renseignements qu'elle contient correspondent aux renseignements inscrits dans les livres et les registres de la société. De plus, je déclare que la méthode utilisée pour calculer le revenu de l'année d'imposition visée par la présente déclaration est conforme à celle de l'année précédente. S'il y a des exceptions, elles sont expressément décrites dans un état annexé à la présente déclaration.

VIVIANNE TROTTIER-PICARD		2006-06-08	(514) 982-0496
Nom du représentant autorisé à signer	Signature du représentant autorisé à signer	Date	Ind. rég. Téléphone

Revenu Québec pourra comparer les renseignements fournis avec ceux obtenus d'autres sources et les transmettre à des ministères ou organismes gouvernementaux.

Réservé à Revenu Québec
 LE-630

III Renseignements supplémentaires

200 Administrateurs de la société				
	Nom	Numéro d'assurance sociale		Titre ou fonction
1.	VOIR CI-JOINT	1.	1.	
2.		2.	2.	
3.		3.	3.	

210 Personne à contacter		
	Nom	Numéro de téléphone
	ÉTIENNE PHILIPPART	(514) 982-0496

211 Emplacement des livres et des registres	
	Adresse
	255, ONTARIO EST LOCAL A-385 MONTRÉAL QC H2X 1X6

IV Entité exonérée d'impôt

La partie IV s'adresse à une entité exonérée d'impôt qui remplit l'une des conditions suivantes (cochez la case appropriée) :

- son actif, inscrit à la ligne 18 du formulaire CO-17.SP de l'exercice financier précédent, est supérieur à 200 000 \$;
- le revenu qu'elle a tiré de biens, pour l'exercice financier visé par le présent formulaire, est supérieur à 10 000 \$;
- la partie IV du formulaire CO-17.SP, ou le formulaire TP-997.1, selon le cas, pour l'exercice financier qui précède celui visé par le présent formulaire, a été rempli et envoyé au ministre du Revenu (voyez le guide CO-17.SP.G).

a) Calcul des sommes reçues ou à recevoir pour l'exercice financier

Cotisations des membres et droits d'adhésion		501	248 200
Subventions et paiements du gouvernement du Canada ou de celui d'une province ou d'une municipalité	+	502	
Intérêts, dividendes, loyers ou redevances	+	503	196
Produit d'aliénation des immobilisations	+	504	
Ventes et recettes brutes provenant des activités de l'entité	+	505	11 611
Dons	+	506	
Autres sommes (précisez) : VOIR ETAT FINANCIER	+	518	11 679
Sommes reçues ou à recevoir		= 519	271 686

b) Actif et passif à la fin de l'exercice financier

Calcul de l'actif

Encaisse et placements à court terme		531	55 977
Sommes dues par les membres	+	532	
Sommes (non incluses dans le montant de la ligne précédente) dues par toute autre personne	+	533	
Frais payés d'avance	+	534	
Stocks	+	535	
Placements à long terme	+	536	
Immeubles	+	537	
Autres éléments d'actif (précisez) :	+	548	
Actif		= 549	55 977

Calcul du passif

Sommes à payer aux membres		561	
Sommes à payer (non incluses dans le montant de la ligne précédente) à toute autre personne (précisez) : FOURN ET COURUS	+	562	85 179
Passif		= 569	85 179

c) Sommaire des rémunérations

Total des sommes versées à tous les employés et dirigeants de l'entité à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		581	92 797
Total des sommes versées aux employés membres et aux dirigeants membres de l'entité à titre de rémunération ou d'avantages sociaux		585	
Autres sommes versées à des membres de l'entité (précisez) :		589	
Nombre de membres appartenant à l'entité		590	
Nombre de membres qui ont reçu une rémunération ou toute autre somme		595	



**Sommaire des champs à saisir
 des déclarations des sociétés**

Numéro d'autorisation
 RQ05-CO40

CO-17.SP

01a	1149613763		
01b	1006461456 IC 0001		
• 05	2005-06-30		
06			
08	2004-06-30		
10	<input type="checkbox"/>	13	<input type="checkbox"/>
14	<input type="checkbox"/>	15	<input type="checkbox"/>

• 16	<input type="checkbox"/>	
17		271 686
18		55 977
19		
20	<input type="checkbox"/>	
21		

• 23	<input type="checkbox"/>
24	<input type="checkbox"/>
25	<input type="checkbox"/>
26	<input type="checkbox"/>
29	<input type="checkbox"/>
30	<input type="checkbox"/>
• 34	<input type="checkbox"/>

35	<input type="checkbox"/>
38	<input type="checkbox"/>
• 42	<input type="checkbox"/>
42a 1	
42b 1	
42a 2	
42b 2	

• 43	<input type="checkbox"/>
43a 1	%
43a 2	%
43a 3	%
43a 4	%

43b 1
43b 2
43b 3
43b 4

44	
44a	
44b 1	
44b 3	
44b 2	
44b 4	
44c	<input type="checkbox"/>
44d	<input type="checkbox"/>

• 45	
45a	
45b 1	
45b 3	
45b 2	
45b 4	
46	<input type="checkbox"/>

• 207-1	
208-1	%
207-2	
208-2	%
207-3	
208-3	%
250	
	a <input type="checkbox"/> b <input type="checkbox"/>
251	
253	
255	
256	
260	
261	
262	
263	
264	
• 265i	
265	
266i	
266	
297	
• 299	
300	
301	
302	
305	

306	
307	
308	
309	
312	
• 317	
318	
319	
320	
323	
324	
• 325	
331	
332	
333	
334	
335	
336	
337	
339	
• 346	%
347	
348	
• 350	
351	
352	

353a
353b
• 354
355
357
358
359
• 360
371
372
373
374
379
381
382
383
• 391
393i
393
• 399
420
420a
420ab
420b

420c	
420cb	
• 421	%
421a	
421b	
421c	
422	
422bb	
423	
• 425	
425ai	
425a	
425bi	
• 425b	
426	
426a	
428	%
430	
430aa	
430ab	
430ac	
430ad	
430a	
430c	
• 431	
435	
441b	

MR-69 LE-630

**Sommaire des champs à saisir
 des déclarations des sociétés**

Numéro d'autorisation
 RQ05-CO40

Formulaire CO-1140

Formulaire CO-1167

432
432a
433
434
434a
436
• 438
440
440pi
440p
440qi
440q
440ri
440r
440si
440s
• 440ti
440t
440ui
440u
440vi
440v
440wi
440w
440xi
440x
440yi
440y
441a
• 441
490
491
492

10
10a
10b
11
11a
12
13
14
15
16
• 17
18
20
• 23
25
27
28
31
32
33
• 34

10
11
12
15
16
17
• 21
22
23
26
27
28
• 32

Préparateur
Nom : JACQUES DAVIS LEFAIVRE, SENCRL CA
Adresse : 1080 COTE DU BEAVER HALL #1900 MONTREAL QC H2Z 1S8
Téléphone : (514) 878-2600



Déduction de 1 million de dollars

Ce formulaire s'adresse à toute société (autre qu'une institution financière¹ ou qu'une société exonérée d'impôt mais assujettie au paiement de la taxe sur le capital) qui a droit à la déduction de 1 million de dollars pour l'année 2005 ou pour chacune des années suivantes. Il s'adresse aussi à une telle société qui a droit à une déduction de 250 000 \$ pour l'année 2003 et à une déduction de 600 000 \$ pour l'année 2004.

Vous **n'êtes pas tenu** de joindre ce formulaire à la *Déclaration de revenus des sociétés* (CO-17).

Note : Si vous remplissez ce formulaire pour une société qui, dans l'année, est **associée** à une ou à plusieurs sociétés et qui demande la déduction de 1 million de dollars, vous devez aussi remplir le formulaire CO-1137.E, *Entente relative à la déduction de 1 million de dollars*.

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ)	Numéro d'identification	Dossier
01a 1149613763	01b 1006461456	IC 0001
Nom de la société		Date de clôture de l'exercice
02 ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP DU VIEUX-MONTRÉAL		05 2005-06-30

I – Calcul de la déduction

Année civile	Déduction maximale	x	Nombre de jours de l'année d'imposition	=	Déduction maximale au prorata du nombre de jours	
2003	250 000 \$	x	après le 31 décembre 2002 mais avant le 1 ^{er} janvier 2004 365 Nombre de jours de l'année d'imposition	=	11	
2004	600 000 \$	x	après le 31 décembre 2003 mais avant le 1 ^{er} janvier 2005 184 365 Nombre de jours de l'année d'imposition	=	+ 302 466 12	
2005 ou années suivantes	1 000 000 \$	x	après le 31 décembre 2004 181 365 Nombre de jours de l'année d'imposition	=	+ 495 890 13	
Additionnez les montants des lignes 11 à 13.					Déduction maximale (avant réduction) = A	798 356 15

Réduction

Vous devez réduire la déduction maximale en fonction de la taille de la société (consultez le guide CO-17.G). Pour ce faire, remplissez la partie II pour calculer le pourcentage de réduction (lignes 18 à 22). Reportez ce pourcentage à la case prévue à cette fin ci-dessous.

Déduction maximale (ligne 15 de la page 1) = A 798 356 15

Dédution maximale (montant A)		Pourcentage de réduction calculé à la ligne 22		=		-	
798 356	x	%					16

Montant de la ligne 15 moins celui de la ligne 16. Dans le formulaire CO-17, reportez le résultat à la case 345 et inscrivez à la case 346

- le pourcentage attribué à votre société, selon l'entente signée sur le formulaire CO-1137.E, dans le cas d'une **société associée**;
- 100 %, dans les autres cas.

Dédution = B 798 356 17

II – Calcul du pourcentage de réduction

Capital versé pour l'année d'imposition précédente ² (ligne 399, formulaire CO-17)		Dédution maximale pour l'année d'imposition, (montant A)		=	
 	-	798 356			18

Dédution maximale pour l'année d'imposition, (montant A)		Multiplicateur		=	
798 356	x	3			2 395 068 19

Montant de la ligne 18 divisé par celui de la ligne 19³. = 20

Fraction de la ligne 20 multipliée par 100. Reportez le résultat de la ligne 22 à la case prévue à cette fin à la ligne 16. **Pourcentage de réduction (maximum 100 %)** = 100 21
% 22

1. Banque, caisse d'épargne et de crédit, société de prêts ou de fiducie, ou société faisant le commerce de valeurs mobilières.
2. Inscrivez à cette case le capital versé calculé sur une base consolidée. Dans le cas d'une **société associée** à une ou à plusieurs sociétés, inscrivez le capital versé de l'ensemble des sociétés associées (montant C, selon le formulaire CO-1137.E).
3. Le résultat doit être arrondi à la quatrième décimale lorsque la cinquième est cinq ou plus.



Association Générale
Étudiante du
Cégep du Vieux Montréal

Montréal, le 23 février 2006

Bureau exécutif de l'AGECVM
suite aux Élections des 20, 21 et 22 février 2006

Responsable générale

Viviane Trottier-Picard, élue le 22 février 2006

Secrétaire générale

Sarah Girard, élue le 22 février 2006

Responsable aux Affaires internes

Pierre-Hugues Aubertin, élu le 22 février 2006

Responsable aux Affaires externes

Anne-Marie Provost, réélue le 22 février 2006

Responsable à la Trésorerie

Chaise

Responsable à la Pédagogie

Ariane Brisson, réélue le 22 février 2006

Responsable au Socioculturel

Alexandre Riccio, élu le 22 février 2006

Responsable à la Mobilisation

Philippe Lafrance, élu le 22 février 2006

Responsable à l'Information

David Hamann Benoit, élu le 22 février 2006

AGECVM
RÉSULTATS ET ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2005

Produits

Cotisations étudiantes	248 200,00 \$
Résultats H04 - A04	(345,58)
Revenus d'intérêts	195,90
Revenus bière	11 610,88
Revenus divers	12 024,47
Total Produits	271 685,67

Charges

Activités militantes

Information	1 650,61
Mobilisation	19 557,33
Représentation	2 940,72
	<u>24 148,66</u>

Frais d'administration

Matériel de bureau	7 736,30
Photocopie et fax	15 254,01
Téléphone	1 787,09
Honoraires comptable	-
Support informatique	3 565,93
Frais bancaires	3 000,00
Taxes AGEVCM	19 295,60
Assurances	9 124,70
Salaires et charges sociales	92 797,12
Livres usagés	287,43
Bières	11 633,99
Autres frais	13 532,51
Amortissement des immobilisations	-
	<u>178 014,68</u>
	202 163,34

Vie étudiante

Subventions	4 200,02
Comités de concentration	47 701,50
Comités thématiques	44 915,67
Organisation socio-culturelle	3 209,34
Commandites	11 110,00
	<u>111 136,53</u>

Total Charge **313 299,87**

PERTE NETTE **(41 614,20)**

ACTIFS NETS AU DÉBUT 12 411,00

ACTIFS NETS À LA FIN (29 203) \$

AGECVM
BILAN
30 JUIN 2005

ACTIF

COURT TERME

Encaisse 55 977 \$

55 977 \$

PASSIF

COURT TERME

Comptes fournisseurs et frais courus 7 579 \$
Cotisations perçues d'avance 77 600

85 179

ACTIFS NETS

Non répartis (29 203)

55 977 \$